

Particuliers



BNP PARIBAS

FORTIS

Principales
conditions et tarifs
des opérations bancaires

A partir du 1^{er} janvier 2008

Sommaire

Banque au quotidien	p. 2
Services liés au fonctionnement du compte	
Cartes bancaires	
Virements	
Devises et chèques de voyage	
Banque à distance	
Opérations diverses	
<hr/>	
Épargne et Placements	p. 6
Bourse - Opérations sur titres	
Rémunération des comptes d'épargne	
<hr/>	
Crédits	p. 8
Découvert	
Réserve Impromptu	
Prêts personnels	
Prêts immobiliers	
<hr/>	
Protection	p. 9
Assurances	
<hr/>	
Principales dates de valeur	p. 9
Opérations au crédit	
Opérations au débit	
<hr/>	
L'Union Européenne	p. 10
<hr/>	
Conditions	p. 10
<hr/>	
Ensemble, améliorons la qualité de nos services	p. 11
<hr/>	
Glossaire des opérations bancaires courantes	p. 12

Relevés de compte

- Extraits journaliers, par mois 35,01 €
- Relevés bi-mensuels, par an 15,00 €
- Relevés mensuels Gratuit

Courrier domicilié au guichet

(relevé, avis d'opération...), par an 70,00 €

Retour de courrier 10,00 €

Commission de tenue de compte

Selon fonctionnement du compte, par mois de 4,50 € à 15,00 €

Gamme alternative de moyens de paiement

Par mois 4,05 €

- Forfait incluant :
 - 1 virement permanent par mois, retraits dans l'agence où est tenu le compte, mises en place et paiements d'avis de prélèvement, paiements par TIP, 1 chèque de banque par an, 1 carte de retrait Cirrus, 1 abonnement au service de gestion des comptes Fortis Net.

Cartes bancaires

TTC

Cotisation annuelle carte

- Carte Visa Infinite
 - Débit immédiat 310,00 €
 - Débit différé 315,00 €
- Carte Visa Premier 126,00 €
- Carte Bleue Visa
 - Débit immédiat 36,00 €
 - Débit différé 46,00 €
- Carte Visa Electron débit immédiat 30,00 €
- Carte de retrait Cirrus (dès 12 ans) 18,00 €
- Carte Bleue nationale¹
 - Débit immédiat 34,00 €
 - Débit différé 44,00 €
- Porte-monnaie électronique
 - Moneo intégré à la carte bancaire 7,00 €
- Pour les 18 - 25 ans : - 50 % sur la Carte Bleue nationale ou Visa

Opérations diverses

- Envoi d'une carte en recommandé avec AR (hors frais postaux) ... 3,00 €
- Reconfecion de carte 10,00 €
- Demande de code confidentiel 9,50 €
- Réclamation non fondée 37,00 €
- Intervention pour dépassement du plafond d'achat 14,50 €
- Opposition
 - Pour perte ou vol 16,00 €
 - Suite à une utilisation abusive 38,00 €
- Retrait guichet agence en France et dans l'UE² 5,00 €
- Retrait guichet agence hors UE 2,60 %
 - + Commission fixe 5,00 €
- Retrait au distributeur automatique de billets (DAB) ou GAB en France et dans l'UE³ Gratuit
- Retrait au distributeur automatique de billets (DAB) ou GAB hors UE 2,60 %
 - + Commission fixe 3,00 €
- Paiement par carte en France et dans l'UE³ Gratuit
- Paiement par carte hors UE 2,60 %
 - Minimum 1,00 €

¹ Cette carte n'est plus commercialisée.

² Guichet d'une autre banque que Fortis.

³ Gratuité de l'opération uniquement si celle-ci est réalisée en euros.

Virements**TTC****Virement émis en France**

- Émission d'un virement via Fortis Net
 - Frais par virement occasionnel automatisable (avec RIB) 0,60 €
 - Frais par virement permanent 0,75 €
- Émission d'un virement via votre agence
 - Frais par virement occasionnel automatisable (avec RIB) 3,70 €
 - Frais par virement non automatisable (sans RIB) 8,00 €
 - Frais par virement permanent 1,10 €

Virement émis dans l'Union Européenne*

- Frais par virement occasionnel automatisable via votre agence 3,70 €

Virement reçu

- Réception d'un virement (France ou Union Européenne*) Gratuit
- * Il s'agit d'un virement en euro, émis ou reçu d'un pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein
- d'un montant inférieur à 50 000 €
 - avec le numéro international de compte bancaire (IBAN¹) et le code d'identification de la banque (BIC²)
 - frais partagés

Autres opérations internationales Nous consulter

Intervention personnalisée sur virement

- Intervention avant règlement chez le confrère 15,43 €
- Intervention après règlement chez le confrère 25,42 €
- Intervention pour recherche sur virement reçu 25,42 €

Autres services et commissions

- Confirmation de l'exécution d'un transfert par fax/téléphone 10,00 €
 - Frais supplémentaires par virement occasionnel non automatisable émis dans l'Union Européenne 13,16 €
- Ces frais sont perçus lorsque l'ordre de virement est inexploitable ou que vous n'avez pas fourni le BIC et l'IBAN pour émettre un virement dans l'Union Européenne.
- Frais de recherche en cas de réclamation 23,92 €
 - Autres transactions Nous consulter

Devises et chèques de voyage**TTC**

- Devises (délivrance et encaissement)** Cours de change
- Commission de service 2,00 %
- + Commission fixe 5,00 €

Chèques de voyage (délivrance et encaissement)

- Chèques, en euros
 - Commission de service pour délivrance 2,00 %
 - Encaissement Gratuit
- Chèques, en devises Cours de change
- Commission de service 2,00 %

¹ International Bank Account Number.

² Bank Identifier Code.

Banque à distance**TTC****Service sans abonnement**

- Téléphone **Fortis Phone** : 08 92 68 68 01
Solde comptes, portefeuille titres, commande chéquier...
Facturation France Telecom à partir d'un poste fixe 0,34 €/mn

Services sur abonnement

- Internet **Fortis Net** : www.fortisbanque.fr
Solde comptes, portefeuille titres, commande chéquier,
historique écritures, virements, encours et détail achats
carte bancaire, ordres de bourse, impression RIB Gratuit¹
- Téléphone mobile **SMS Compte**
Solde compte courant, encours carte bancaire,
encours principaux placements. En fonction de la périodicité.
Journalière, par mois 5,00 €
Hebdomadaire, par mois 2,00 €
Bi-mensuelle, par mois 1,50 €
Mensuelle, par mois 1,00 €

Opérations diverses**TTC****Frais de location de coffre-fort**

- Hauteur x Largeur x Profondeur, en cm, par an
11 x 33 x 52, assurance jusqu'à 35 000 € comprise 116,50 €
16,5 x 33 x 52, assurance jusqu'à 35 000 € comprise 125,05 €
33 x 33 x 52, assurance jusqu'à 35 000 € comprise 143,05 €
66 x 33 x 52, assurance jusqu'à 35 000 € comprise 224,45 €
66 x 66 x 52, assurance jusqu'à 35 000 € comprise 319,20 €
- Dépôt de garantie minimum 450,00 €

Dossier de succession

- Jusqu'à 3 000 € 72,00 €
- De 3 001 à 15 000 € 120,05 €
- De 15 001 à 45 000 € 180,50 €
- Supérieur à 45 000 € 0,50 %
- Plafond² 650,00 €
- Gestion annuelle du dossier 45,00 €

Caution délivrée

- Frais d'établissement de l'acte²
Acte standard 54,00 €
Acte spécial minimum 125,01 €
- Commission trimestrielle minimum 23,35 €

Informations

- Relevé d'écritures récentes 4,60 €
- Relevé de compte 6,30 €
- Frais de recherche de documents
Jusqu'à un an (minimum en plus des frais réels) 30,00 €
Au-delà d'un an (minimum en plus des frais réels) 58,90 €
- Frais de recherche de chèque (photocopie) 7,00 €
- Photocopie de document 0,72 €

¹ Hors coût de connexion Internet.² + Frais réels.

Incidents

- Saisie conservatoire, frais par saisie attribution, frais par avis à tiers détenteur
 - Ouverture de dossier 110,15 €
 - Intervention complémentaire 36,48 €
- Opposition administrative 10 % du montant de l'opposition administrative
- Commission de tenue de compte sans mouvement depuis plus d'un an, par an, par compte 60,00 €
- Commission pour intervention personnalisée liée au fonctionnement du compte (lettre Scrivener, courrier, téléphone) 25,50 €
- Commission pour déclaration au FICP 32,00 €

Épargne et Placements

Bourse - Opérations sur titres

TTC

Ordre passé via Fortis Net

- Bourse française, frais de courtage 0,72 %¹
 - Minimum 10,00 €
- Bourse étrangère, frais de courtage² 1,25 %¹

Ordre passé via le Département des Titres (fax, téléphone, lettre)

- Bourse française, frais de courtage
 - Ordre ≤ à 10 000 € 1,30 %¹
 - Ordre > à 10 000 € 1,10 %¹
 - Minimum 13,90 €
- Bourse étrangère, frais de courtage² 1,50 %¹

Service de Règlement Différé (SRD) Nous consulter

Souscription OPCVM gamme Fortis

Droits d'entrée conformément à la notice d'informations de chaque OPCVM.

Souscription OPCVM hors gamme Fortis 36,50 €

Paiement de coupons 5,98 %

Courtage sur or (+ 8 % de taxe fiscale pour les ventes) 1,10 %

Droits de garde³

- OPCVM gamme Fortis Gratuit
- Autres valeurs françaises et or
 - Fraction des portefeuilles (hors OPCVM gamme Fortis)
 - ≤ à 150 000 € 0,24 %
 - > à 150 000 € 0,16 %
- Minimum par relevé (hors OPCVM gamme Fortis) 30,00 €

Tenue de compte PEA Gratuit

Compte géré Nous consulter

¹ + Impôt de Bourse.

² + Frais de broker.

³ Estimation du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente (hors OPCVM gamme Fortis).

Transfert de Compte Titres ou PEA

Transfert vers une autre banque

- Compte Titres (% du montant transféré) 0,24 %
- Avec un minimum de 46,00 €
- Minimum par ligne France 13,00 €
- Etranger 46,00 €
- PEA (% du montant transféré) 0,24 %
- + Commission fixe de transfert de PEA 60,00 €

Rapatriement de Compte Titres ou PEA chez Fortis Gratuit

Opérations diverses

- Augmentation de capital en numéraire (France et étranger) 0,60 %
- Autres opérations (attribution gratuite, échange...) 17,94 €

Autres services spécifiques

- Relevé fiscal annuel (IFU) Gratuit
- Attestation de plus ou moins values Gratuit
- Relevé de titres trimestriel Gratuit
- Relevé ISF 46,00 €
- Avis d'opéré Gratuit
- Clôture de Compte Titres ou PEA Gratuit

Impôt de bourse

- Opération ≤ à 153 000 € 0,30 %
- Opération > à 153 000 € 0,15 %

Abattement de 23,00 € sur l'impôt dû à l'occasion de chaque opération, cet impôt ne peut excéder 610,00 €.

Rémunération des comptes d'épargne

TTC

Épargne réglementée¹

- Livret A taux net d'impôt 1,25 %
- Livret de Développement Durable taux net d'impôt 1,25 %
- Compte Epargne Logement taux net d'impôt² 0,75 %
- Hors prime d'Etat
- Plan Epargne Logement taux net d'impôt² 2,50 %
- Hors prime d'Etat
- Livret Epargne Populaire taux net d'impôt 1,75 %

Taux libres³

- Compte Sur Livret taux brut 1,00 %
- Livret Jeune taux net d'impôt 3,00 %

Transfert vers un autre établissement hors groupe Fortis

Transfert compte d'épargne CEL, PEL, PEP, LEP

Par compte 58,01 €

Clôture de compte d'épargne Gratuit

Compte à terme Nous consulter

Bon de caisse Nous consulter

Certificat de dépôt négociable Nous consulter

Autres produits financiers Nous consulter

OPCVM et assurance vie

Nous tenons à votre disposition une documentation spécifique sur l'ensemble de ces produits et leur profil de gestion.

¹ Taux en vigueur au 01/02/2010, susceptibles d'évoluer selon la réglementation en vigueur.

² Hors CSG, CRDS et prélèvement social.

³ Ces taux peuvent être modifiés à tout moment par Fortis, taux en vigueur au 01/02/2010.

Crédits

Découvert

TTC

Découvert autorisé

- Taux nominal annuel Nous consulter
- Frais de dossier 1 % du montant accordé
- Minimum 46,00 €
- Maximum 200,00 €

Découvert non autorisé

- Taux nominal annuel (taux standard) TBB¹ + 9 %

Dépassement d'autorisation

- Commission d'intervention pour opération débitrice entraînant un dépassement d'autorisation, par opération 8,10 €
- Maximum par jour 24,30 €

Réserve Impromptu

TTC

Crédit renouvelable

- Taux nominal annuel hors assurance
- Remboursement minimal de 30,00 € par tranche
- de 750,00 € utilisée de 10,51 % à 13,89 %

Carte Impromptu

- Cotisation annuelle
- 1^{ère} carte sur la réserve Impromptu 18,29 €
- 2^{ème} carte sur la réserve Impromptu 9,15 €
- Refection de carte 15,24 €
- Demande de code confidentiel 7,62 €
- Opposition
- Pour perte ou vol 15,24 €
- Suite à une utilisation abusive 35,00 €

Prêts personnels

TTC

Nous finançons vos projets : achat d'un véhicule, équipement de la maison, travaux et décoration, vacances...

Prêts personnels

- Taux Nous consulter
- Frais de dossier 1,196 % du montant accordé
- Minimum 60,00 €
- Maximum 120,00 €

Prêts jeune ou étudiant

- Taux Nous consulter

Prêts immobiliers

TTC

Nous proposons une gamme de crédits destinée à répondre au mieux à vos besoins et attentes.

N'hésitez pas à interroger votre Conseiller Clientèle qui étudiera avec vous le plan de financement adapté à votre projet et à votre situation personnelle.

Prêts immobiliers

- Taux Nous consulter
- Frais de dossier 1,196 % du montant accordé
- Minimum 300,00 €
- Maximum 900,00 €
- Réaménagement de prêt 150,00 €

¹ Taux de Base Bancaire Fortis (affiché dans nos agences).

Protection

Assurances

TTC

Assurance Sécurité

Une protection efficace pouvant atteindre 4 600 € pour vous prémunir contre la perte ou le vol de vos moyens de paiement, papiers et clés. Votre téléphone portable est également couvert en cas de vol avec agression ou effraction.

- 1^{er} adhérent 25,00 €
- 2^{ème} adhérent 18,50 €
- 12 - 25 ans 18,50 €

Assurance Compte Capital

La garantie d'un capital versé à vos proches pouvant atteindre 31 200 € avec un minimum garanti de 7 800 €.

- Décès ou PTIA¹ accidentels, par an 24,00 €
- Décès ou PTIA¹ toutes causes, par an 55,00 €

Assurance Compte Revenus

La garantie de revenus réguliers pour vos proches pouvant atteindre 36 600 € avec un minimum garanti de 12 200 €.

- Décès ou PTIA¹ accidentels, par an 32,00 €
- Décès ou PTIA¹ toutes causes, par an 101,00 €

Principales dates de valeur

Opérations au crédit

- Versement d'espèces Date de versement
- Remise de chèque(s) J+3 ouvrés
- Virement Lendemain calendrier

Opérations au débit

- Retrait d'espèces Date de retrait
- Paiement de chèque Avant-veille calendrier
- Chèque de banque Veille calendrier
- Virement Veille calendrier
- Avis de prélèvement domicilié Veille calendrier
- Chèque impayé en retour Date de valeur de la remise

¹ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

L'Union Européenne

Les 27 pays membres de l'Union Européenne

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Conditions

Les conditions générales de la Banque

Ce document indique le tarif des opérations les plus courantes. Pour tout renseignement complémentaire, votre agence est à votre disposition pour vous apporter les précisions souhaitées. Le taux de base de la Banque est affiché dans nos agences.

Vos conditions particulières

Les conditions particulières applicables à votre compte vous sont notifiées lors de l'ouverture du compte et ultérieurement.

Modifications des conditions

Nos tarifs peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Les modifications de taux de base sont affichées dans nos agences.

Tous les tarifs mentionnés sur ce document, y compris ceux en pourcentage, sont exprimés :

- en euros
- TTC au taux de TVA à 19,6 %.

Glossaire des opérations bancaires courantes

Abonnement

Convention passée avec une **banque** à un prix déterminé et périodique pour la mise à disposition régulière ou pour l'usage habituel de services.

Abonnement à des services de banque à distance

Frais perçus par la **banque** pour un abonnement à son offre de services de **banque** à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS...).

Agence

Lieu d'accueil de la clientèle d'une **banque**.

Agios

Intérêts débiteurs perçus par la **banque**, généralement à l'occasion d'un **découvert en compte**, calculés en fonction de la somme, de la durée et du **taux d'intérêt** du découvert et auxquels s'ajoutent les **frais** et **commissions**.

Amortissement

Remboursement prévu en une ou plusieurs fois d'un emprunt. Selon le type d'emprunt, il peut être étalé dans le temps ou effectué en une seule fois en fin de contrat.

Autorisation de découvert

Accord donné par la **banque** permettant de bénéficier d'un **découvert** d'un montant maximum déterminé et remboursable selon des modalités convenues d'avance, notamment dans la **convention de compte de dépôt** ou dans un contrat.

Autorisation de prélèvement

Autorisation donnée par le client à sa **banque** de payer les **prélèvements** qui seront présentés par une société ou des **créanciers** désignés par l'autorisation.

Avis à Tiers Détenteur (ATD)

Procédure administrative (forme de **saisie-attribution**) permettant au Trésor public ou à l'Administration fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement, une fois le délai de contestation de deux mois expiré, de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts.

Banque

Établissement autorisé par la loi à assurer des opérations de **banque** c'est-à-dire la réception de fonds du public, les **opérations de crédit**, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle ou la gestion de moyens de paiement.

Le terme "établissement de crédit" ou "caisse" est également utilisé.

Carte bancaire

Moyen de paiement prenant la forme d'une **carte** émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire, conformément au contrat passé avec sa **banque**, d'effectuer des paiements et/ou des **retraits**. Des services connexes peuvent y être associés (assurance, assistance...).

Carte de crédit

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des **retraits** au moyen d'un crédit préalablement et contractuellement défini.

Carte à autorisation systématique

Carte de paiement à débit immédiat permettant à son titulaire de régler des achats et également d'effectuer des **retraits** dans les automates bancaires (**DAB/GAB**) après vérification de la provision disponible sur son **compte de dépôt**, sauf exception (péages par exemple). Les achats et/ou les **retraits** sont débités immédiatement.

Carte à débit différé

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats dont les montants sont débités, par la **banque**, généralement en fin de mois. Toutefois, les **retraits** sont débités au jour le jour.

Carte à débit immédiat

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des **retraits** dont les montants sont généralement débités au jour le jour.

Carte de retrait

Carte délivrée par la **banque** permettant d'effectuer exclusivement des **retraits** de billets dans des automates bancaires (**DAB/GAB**). Son utilisation peut être limitée ou non à un seul guichet bancaire, à une seule **banque** ou à une seule **agence**.

Change manuel

Opération qui consiste à convertir des billets de **banque** d'une monnaie dans une autre monnaie. Cette opération donne généralement lieu à la perception d'une **commission** de change.

Chèque

Moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du **chèque** la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit être disponible lors de l'**émission du chèque** et maintenue jusqu'à sa présentation.

Chèque de banque

Chèque émis par une **banque** à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du **compte de dépôt** du client, est ainsi garanti. Les **chèques** de **banque** sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants.

Chèque de voyage (ou "traveller chèque")

Moyen de paiement acheté à la **banque**, libellé en euros ou en devises étrangères, payable à tous les guichets de la **banque** ou de ses correspondants à l'étranger et accepté par certains commerçants pour régler des achats.

Chèque sans provision

Chèque émis sur un **compte de dépôt** dont le **solde** disponible ou le **découvert** autorisé est insuffisant pour régler le montant du **chèque**. L'émetteur se voit interdit d'émettre des **chèques** jusqu'à ce qu'il régularise sa situation.

L'**émission du chèque** sans provision entraîne des **frais** bancaires et éventuellement des pénalités à payer au Trésor public (si la régularisation n'a pas lieu dans un délai de 2 mois après l'interdiction). La provision doit être disponible dès l'**émission du chèque** et maintenue jusqu'à sa présentation.

Chéquier

Carnet comportant généralement 25 à 30 formules de **chèques** (ou "vignettes"). Certaines **banques** donnent le choix du format du carnet.

Code BIC (Bank Identifier Code)

Code permettant d'identifier une **banque** au niveau international. Il se trouve sur le **relevé de compte**. Il est nécessaire au traitement automatisé des **virements** européens et internationaux.

Code IBAN (International Bank Account Number)

Code permettant d'identifier un compte bancaire au niveau international. Il se trouve sur le **relevé de compte**. Il est nécessaire au traitement automatisé des **virements** européens et internationaux.

Code RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

Code permettant en France d'identifier les coordonnées bancaires d'un client. Le RIB comporte le nom du titulaire du compte, le nom de la **banque**, le code établissement, le code guichet, le numéro de compte et la clé de contrôle. Désormais, y figurent également le code **IBAN** et le **BIC**. Il peut être communiqué par le client à tous ses **débiteurs** ou **créanciers** pour permettre l'enregistrement automatique des opérations (virements, prélèvements, TIP) sur son compte.

Commission

Somme perçue par une **banque** en rémunération d'un service fourni à son client.

Compte de dépôt

Compte bancaire ordinaire (ou compte courant) utilisé pour gérer quotidiennement son argent. C'est sur ce compte qu'un client dispose en général d'une **carte bancaire** et d'un **chéquier**. Le compte doit être créditeur, sauf accord avec la **banque**.

Convention de compte de dépôt

Contrat écrit entre une **banque** et une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Il précise les conditions dans lesquelles fonctionne ce compte ainsi que les droits de chacune des deux parties.

Toute ouverture d'un **compte de dépôt** donne lieu obligatoirement à la signature d'une convention de **compte de dépôt**.

Cotisation à une offre groupée de produits et de services

Frais perçus périodiquement sur le compte d'un client pour la mise à disposition d'une **offre de prestations de services groupées**.

Cotisation carte

Frais perçus, généralement annuellement, sur le compte du client pour la mise à disposition ou le renouvellement d'une **carte bancaire** et des services correspondants.

Créancier

Personne physique ou morale à qui est due une somme d'argent.

Crédit (Écriture de crédit)

Opération comptable qui augmente le **solde du compte**, par exemple à la suite d'un **virement reçu**, d'un **dépôt d'espèces**, ou d'une **remise de chèque**.

Crédit (Opération de crédit)

Opération par laquelle un établissement de crédit met ou promet de mettre à disposition d'un client une somme d'argent moyennant **intérêts** et **frais**, pour une durée déterminée ou indéterminée. (Lorsque le crédit est dit gratuit, les **frais** et les **intérêts** sont nuls).

Crédit renouvelable

Opération par laquelle un établissement de crédit met ou promet de mettre à la disposition d'un client une somme d'argent moyennant **intérêts** et **frais** sur la partie utilisée.

Cette somme est réutilisable au fur et à mesure des remboursements en capital.

Elle peut être remboursée à tout moment, en totalité ou en partie.

DAB (Distributeur Automatique de Billets)

Appareil qui permet de retirer une somme d'argent du **solde du compte bancaire** à l'aide d'une **carte bancaire** et d'un code confidentiel, dans des limites fixées à l'avance contractuellement.

Date d'opération

Date à laquelle l'opération est effectuée par le client.

Date comptable

Date à laquelle la **banque** enregistre comptablement l'opération sur le compte du client.

Date de valeur

Date de référence qui sert au calcul des **intérêts créditeurs** ou **débiteurs**.

Débit (Écriture de débit)

Opération comptable qui diminue le **solde du compte**, par exemple à la suite de l'**émission d'un chèque**, d'un **prélèvement** ou d'un **retrait d'espèces** à un **DAB**.

Débiteur (Nom)

Personne physique ou morale tenue de remplir une obligation. Le plus souvent, il s'agit de payer une somme d'argent à un **créancier**. Un **compte de dépôt** est dit **débiteur** lorsque son solde est négatif.

Débiteur (Adjectif)

Position d'un **compte de dépôt** dont le solde est négatif, ou adjectif qualifiant des **intérêts (intérêts débiteurs)**.

Découvert du compte

Position d'un **compte de dépôt** lorsque son solde est négatif.

Cette situation peut avoir été contractualisée (**autorisation de découvert**) préalablement ou non par le banquier.

Dépassement

Fait d'excéder le montant d'un seuil (plafond autorisé) ; par exemple **découvert du compte** ou seuil de **retrait d'espèces** autorisé par **carte bancaire**.

Droit au compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de **compte de dépôt** et si une **banque**

Relevé de compte

Document récapitulatif des opérations enregistrées sur le compte d'un client pendant une période déterminée, généralement mensuelle. Il est conseillé de le conserver pendant 10 ans.

Remboursement périodique de prêt

Paiement à la **banque**, à l'échéance contractuelle convenue, d'une partie du capital et des intérêts auxquels s'ajoutent des **frais** d'assurance éventuels.

Remise de chèque(s)

Dépôt de **chèque(s)** par le client auprès de sa **banque** pour encaissement. Elle nécessite la signature du bénéficiaire au dos du **chèque (endos)** ainsi que l'indication du numéro de compte à créditer.

Retrait

Opération par laquelle un client retire de son compte, au **distributeur de billets** ou au guichet, une certaine somme en **espèces** dont le montant est porté au **débit** de son compte. Les conditions de facturation ne sont pas les mêmes suivant que le retrait est fait ou non auprès d'une autre **banque** que la sienne, et à l'intérieur ou hors de l'Union Européenne.

Saisie-attribution

Procédure juridique permettant à un **créancier** de se faire payer le montant de sa créance, le **créancier** doit nécessairement disposer d'un titre exécutoire (jugement). Il existe une somme insaisissable sur le compte (**solde bancaire insaisissable**) dans la mesure où ce compte est créditeur.

Solde bancaire insaisissable

Somme forfaitaire qui ne peut être saisie. Elle est destinée aux besoins alimentaires immédiats lorsque le compte est saisi. Toute personne, dont le compte est saisi peut, sur simple demande auprès de sa **banque** dans les 15 jours suivant la saisie, disposer de cette somme insaisissable égale au RMI "pour une personne seule", dans la limite du **solde créditeur** du compte. Le solde bancaire insaisissable n'est possible que sur un seul **compte de dépôt** même si le client en dispose de plusieurs.

Solde du compte

Différence entre la somme des opérations au **débit** et au **crédit** d'un compte. Le solde est dit **créditeur** (positif) lorsque le total de ses **crédits** excède celui de ses **débets** (solde positif), et **débiteur** (négatif) dans le cas contraire.

Taux d'intérêt

Pourcentage permettant de calculer la rémunération d'une somme d'argent pour une période donnée (jour, mois, année).

Télé-règlement

Moyen de paiement permettant de régler à distance une dette. Il est à l'initiative du **débiteur**.

Titre Interbancaire de Paiement (TIP)

Moyen de paiement envoyé par un **créancier** à l'appui d'une facture afin de la régler à une date précise. Le débit du TIP sur le compte du client peut intervenir dès réception du TIP du **créancier**.

Virement

Opération par laquelle un client donne l'ordre à sa **banque** de débiter son compte pour en créditer un autre. Il peut être occasionnel ou permanent.

Virement occasionnel automatisable dans l'UE

Virement occasionnel, d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €, émis dans l'UE (y compris la France), d'un compte vers un autre compte en fournissant l'identité correcte du bénéficiaire. En France, cette identité est fournie par le **RIB** et dans l'UE par l'**IBAN** et le **BIC**.

Virement occasionnel non automatisable émis sans RIB, BIC ou IBAN (Europe), ou émis hors d'Europe

Virement soit ne remplissant pas les conditions d'automatisation dans l'UE (**virement occasionnel automatisable dans l'UE**), soit pour lequel le compte du bénéficiaire est situé en dehors de l'Union Européenne.

Offre groupée de produits et services (ou "package")

Offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins d'un client. Chaque produit ou service peut être souscrit séparément.

Opposition administrative

Procédure administrative (forme de **saisie-attribution**) permettant au Trésor public d'obtenir le blocage, puis le règlement, dans un délai de 15 jours, des sommes qui lui sont dues au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires.

Opposition carte par la banque

Opération par laquelle la **banque** refuse toute transaction en cas d'utilisation abusive d'une **carte** par le titulaire de la **carte** (client-porteur).

Opposition carte par le client-porteur (titulaire)

Opération par laquelle le titulaire (client-porteur) de la **carte** signale à sa **banque**, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de la **carte**, ou le redressement/la liquidation judiciaire du bénéficiaire du paiement par **carte**.

Opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur (titulaire)

Opération par laquelle l'émetteur d'un **chèque** ou le titulaire d'un **chéquier**, signale à sa **banque**, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l'utilisation frauduleuse du **chèque/chéquier** ou, le redressement/la liquidation judiciaire du bénéficiaire, de ce(s) **chèque(s)/chéquier(s)**.

Opposition sur prélèvement

Opération par laquelle le titulaire d'un compte donne l'ordre à sa **banque**, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, de refuser à l'organisme émetteur la demande de(s) paiement(s) qu'il a présentée et pour laquelle une **autorisation** préalable de **prélèvement** avait été donnée.

Porte-Monnaie Électronique

Moyen de paiement hébergé sur une **carte** (spécifique ou incorporée dans une **carte** de paiement) émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire d'effectuer des paiements de petits montants (actuellement moins de 30 euros). Il est rechargé par le client d'un certain montant et est utilisable chez les commerçants et prestataires de services adhérents.

Prélèvement

Opération qui permet à la **banque**, conformément à l'**autorisation de prélèvement** donnée par le client, de payer un **créancier** en débitant son **compte de dépôt**.

Prélèvement impayé

Rejet d'un **prélèvement** par la **banque** quand le solde disponible du compte est insuffisant pour le régler.

Prêt

Opération par laquelle la **banque** met à la disposition d'un client une somme d'argent. En contrepartie, celui-ci verse à la **banque** des intérêts et divers **frais** et lui rembourse le capital selon des modalités déterminées dans un contrat. Les prêts sont de diverses formes, selon leur objet : prêt immobilier, prêt à la consommation (prêt personnel, prêt affecté...).

Recherche de documents

Prestation généralement payante de recherche et d'édition par la **banque**, à la demande du client, de documents concernant son compte (historique de compte, duplicata de **relevés de compte**, documents juridiques...).

Rejet de chèque

Refus de paiement, par la **banque** de l'émetteur, d'un **chèque** remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un **prélèvement** du fait d'une insuffisance de provision ou d'une **opposition** demandée par le client.

refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une **banque** où vous pourrez bénéficier d'un compte et des services bancaires gratuits associés au droit au compte.

Droits de garde

Frais perçus par la **banque** pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...).

Émission de chèque

Signature du **chèque** par son titulaire et remise ou envoi à son bénéficiaire.

Endos de chèque (ou "Endossement")

Formalités pour l'encaissement d'un **chèque** (cf. **remise de chèque**), le bénéficiaire signe au dos du **chèque**. L'encaissement d'un **chèque** par votre **banque**, pour le porter sur votre compte, nécessite un endossement préalable de votre part.

Envoi de chéquier

Envoi postal auquel procède la **banque** pour vous adresser votre(vos) **chéquier(s)**. Cet envoi est payant.

Espèces

Terme utilisé pour désigner les billets de **banque** et les pièces de monnaie.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Frais perçus forfaitairement par la **banque** pour un **rejet de chèque** lorsque le **chèque** a été rejeté pour défaut ou insuffisance de provision.

Frais

Montant prélevé par l'établissement de crédit au titre de la réalisation d'une opération ou de la fourniture d'un service.

GAB (Guichet Automatique de Banque)

Appareil qui permet à l'aide d'une **carte bancaire** et de son code confidentiel d'effectuer un certain nombre d'opérations sur un compte (**retrait d'argent**, consultation du compte, commande de **chéquier...**), contrairement au **DAB** qui ne permet que des **retraits** de billets.

Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la **banque** ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

Instrument de paiement

Instrument (**carte bancaire**, **chèque**, **prélèvement**, **virement**, **TIP** et **porte-monnaie électronique**) mis à la disposition d'un client permettant de réaliser une opération (**débit** ou **crédit**) sur son compte. Il faut y ajouter les **espèces**.

Intérêts créditeurs

Somme due au client au titre de ses comptes rémunérés ou de ses placements. Le calcul de cette somme tient compte des **dates de valeur**.

Intérêts débiteurs

Somme due à la **banque** lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme tient compte des **dates de valeur**.

Lettre d'information préalable pour chèque sans provision

Lettre adressée par la **banque**, lorsque vous avez émis un **chèque sans provision**, préalablement au **rejet du chèque**. Elle vous informe des délais pour constituer la provision et régulariser votre situation ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet.

Libellé

Ensemble de mots et abréviations utilisés sur les **relevés de compte** et précisant la nature et l'origine des opérations.

Location de coffre-fort

Location d'un compartiment sécurisé par la **banque** dans ses locaux à un client, pour que celui-ci y dépose des valeurs personnelles.

Mise en place d'une autorisation de prélèvement

Enregistrement par la **banque** de l'**autorisation de prélèvement** donnée par le client. Elle est nécessaire et préalable au paiement des **prélèvements**.

